

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 10/09/2012

Réception par le Prefet : 10/09/2012

Publication : 14/09/2012



Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CP-2012-8-8-13

Séance du vendredi 7 septembre 2012

SUBVENTIONS POUR LA VIE SCOLAIRE

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération n°CG-2011-1-1-4 du 31 mars 2011, relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,
- VU la délibération n° CG-2011-5-8-2 du Conseil Général du 7 décembre 2011, relative à la politique des actions éducatives en 2012, donnant délégation à la Commission Permanente pour le suivi des dossiers,
- VU la délibération n° CG-2011-5-1-2 du Conseil Général du 8 décembre 2011 fixant le budget primitif du Département pour 2012,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

- - Attribue une subvention de 15 000 € à l'association "Jeunes, Emploi, Formation", pour la préparation du Salon Régional Formation Emploi 2013,
- Attribue une subvention de 1 850 € à l'Amicale du Personnel du collège Kennedy, à MULHOUSE, pour le stationnement des véhicules du personnel du collège (20 personnes) au titre de l'année scolaire 2011/2012,
- Précise que les montants sont à prélever sur les crédits disponibles au budget 2012, chapitre 65, nature 6574, fonction 28, programme E 755.

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Adopté